

Procès-verbal de l'assemblée annuelle de la paroisse catholique de Cossonay

Lundi 2 mai 2016, 19h30, à la cure

Présidence : Piotr Kawecki, président ad intérim

A 19h40, Piotr Kawecki déclare l'assemblée ouverte en souhaitant la bienvenue à chacune et à chacun.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

- Ordre du jour :**
1. Mot d'accueil du curé
 2. PV de l'assemblée 2015
 3. Mot du président
 4. Statuts
 5. Mot du président du Conseil de communauté
 6. Comptes 2015
 7. Rapport des vérificateurs
 8. Budget 2016
 9. Nomination des vérificateurs
 10. Démission – Election au Conseil de paroisse
 11. Divers

1. Mot d'accueil du curé

L'abbé Nazaire débute par un texte sur la vision de l'ange. L'abbé souligne que nous sommes sur terre avec nos joies et nos peines. Le pape François insiste pour que les paroisses soient vivantes et jouent un rôle important dans la réalité de tous les jours.

2. PV de l'assemblée 2015

Le PV a été mis à disposition à l'église et sur le site paroissial. Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté sans aucune objection.

3. Mot du président

Piotr Kawecki relate les différentes réunions auxquelles certains membres du Conseil de paroisse ont participé :

A Lausanne avec Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, Mme Susana Garcia, secrétaire générale de la Fedec et M Nicolas Lemmin, architecte conseil de la Fedec, concernant l'église de La Sarraz.

Achat et installation d'un beamer à la grande salle

Remplacement de l'ordinateur, de l'imprimante au secrétariat et achat d'une plieuse.

Achat d'un frigo supplémentaire pour la salle de location.

Rénovation de la terrasse côté sud de la cure.

Il remercie chaleureusement les membres du Conseil de paroisse et tout particulièrement Dominique Rufener pour son engagement extraordinaire.

4. Statuts

Dominique Rufener précise que c'est des statuts standard établis par la Fedec, nous ne pouvons pas changer grand-chose.

Seuls 3 articles ont subi une légère modification par rapport aux anciens.

C'est à main levée et à **l'unanimité** que les nouveaux statuts sont acceptés par l'assemblée.

5. Mot du président du Conseil de communauté

Claude-François Favre présente le Conseil qu'il préside depuis le décès de Pierre Capelli.

Chaque membre de ce Conseil a une fonction bien déterminée.

Il participe aux rencontres des nouveaux habitants organisés par les communes afin de présenter les diverses activités de la paroisse.

Actuellement, la priorité se trouve sur l'organisation de la visite de l'évêque les 27 et 28 mai.

L'année dernière quelques paroissiens ont émis des idées pour améliorer la vie pastorale de la paroisse et prochainement le Conseil va concrétiser les souhaits qui pouvaient être réalisables.

6. Comptes 2015

Dominique Rufener, notre trésorier, présente les comptes qui ont été contrôlés par les vérificateurs Bruno Martelli et Anne Simon le 19 avril 2016.

Le résultat d'exploitation s'élève à fr 22'859,17

Les comptes sont mis en discussion.

Dominique Rufener signale que le terrain de Penthalaz va bientôt être classé en zone constructible ce qui va augmenter sa valeur.

Bruno Martelli précise que ce terrain a été acheté du temps de l'abbé Raymond Borruat en vue de construire une église catholique, ce qui ne s'est jamais fait. Actuellement, la commune de Penthalaz dispose de ce terrain qui fait office de place de jeux.

7. Rapport des vérificateurs

Bruno Martelli lit le rapport en constatant que la comptabilité est parfaitement tenue, il félicite le trésorier pour son excellent travail et propose à l'assemblée d'adopter les comptes tels que présentés.

A main levée les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Budget 2016

Le budget a été établi au plus juste, les modifications seront apportées en fonction des décisions prises par les communes pour financer les travaux de la chapelle de La Sarraz. La paroisse déblocuera fr 40'000.—au cas où toutes les communes donnent leur accord. Décision votée lors de l'assemblée extraordinaire du 17 mars 2016.

Les fenêtres du rez-de-chaussée de la cure seront remplacées.

Michel Rossi demande à quelle fréquence la grande salle est louée.

Environ 6 à 8 fois par année.

Anne Simon veut savoir si les communes participent aux frais d'entretien de la cure et quand est prévu l'assainissement du local à côté de l'église.

Dominique Rufener lui répond que les 3/5 du montant global sont concernés par les communes.

L'assainissement du local n'est pas prévu au budget 2016.

A main levée, le budget 2016 est accepté par l'assemblée.

9. Nomination des vérificateurs

Pour 2017, les vérificateurs seront Bruno Martelli, rapporteur, Anne Simon, membre et Isabelle Rodeschini, suppléante.

10. Démission et élection au Conseil de paroisse

Après 14 ans d'activité, Anna di Fonzo désire se retirer.

Janine Meyer, Dominique Rufener et Piotr Kawecki se représentent.

Deux personnes ont été contactées pour compléter le Conseil. Il s'agit de Madame Anne-Sylvie Debard de Mont-la-Ville et de Monsieur Michel Rossi de Cossonay.

Mme Debard est infirmière, elle s'occupe également d'une association au Népal, elle accepte ce mandat et se dit heureuse de pouvoir amener sa pierre à l'édifice.

M. Rossi à la retraite depuis peu est d'accord de donner un peu de son temps à la paroisse.

C'est à main levée, à l'unanimité et par applaudissements que ces cinq personnes sont nommées au sein du Conseil de paroisse.

Piotr Kawecki remet une attention à Anna di Fonzo pour toutes les années passées au service de la paroisse.

11. Divers

- Bruno Martelli propose d'observer une minute de silence pour les paroissiens disparus récemment, en particulier Pierre Capelli, président du Conseil de communauté et catéchiste ainsi que Marie Chaillet et Vincenzo Gambale, membres actifs dans la paroisse.
- Maud Favier veut exprimer une souffrance qui la dérange. Ses griefs envers la famille

Kawecki s'avèrent d'ordre privé et n'ont pas à être débattus dans une assemblée de paroisse
Piotr Kawecki ne veut pas entrer en matière ce soir.

- Ania Kawecki présente le projet du ciné-club avec Damira Galantay. Elles souhaitent visionner des films chrétiens. Elles ont obtenu une licence pour une année. La Paroisse va faire un essai, si l'idée s'annonce favorable, l'expérience sera reconduite l'année prochaine.
- Anne Simon veut savoir où en sont les tractations avec les communes concernant les travaux de la chapelle de La Sarraz ?
- Dominique Rufener lui répond que le dossier est entre les mains de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat.
- Michel Rossi dit qu'il faut mettre une date limite pour obtenir une réponse rapide des communes.
- Dominique Rufener précise que la paroisse est demandeuse et ne peut pas exiger un ultimatum.
- Anne Simon demande plus de transparence entre les deux Conseils et elle voudrait pouvoir lire les procès-verbaux du Conseil de paroisse.
- Piotr Kawecki et Dominique Rufener lui expliquent que les décisions prises en séance sont confidentielles, l'administration de la paroisse ne relève pas de la pastorale.
- Jean-Paul Pignat se lève excédé pour éclaircir le problème des travaux de la chapelle de La Sarraz en demandant aux personnes qui cherchent des conflits de faire confiance aux autorités communales et cantonales ainsi qu'au Conseil de paroisse !
- L'abbé Nazaire déclare qu'il informe le Conseil de communauté des décisions qui peuvent être connues, il ne voit pas où sont les problèmes qui sont soulevés ce soir. Il ne sent pas de conflit entre les deux Conseils.
- L'abbé Nazaire annonce que 20 jeunes de l'UP se rendront en Pologne pour la rencontre des JMJ en juillet prochain.
- Concernant la visite de l'évêque Charles Morerod, les préparatifs vont bon train. Il va se déplacer sur le territoire des 4 paroisses de l'UP. Messe le vendredi 27 mai à Cossonay et messe de clôture samedi 29 mai à Vallorbe.
- Le pèlerinage à Notre-Dame du Valentin est agendé pour le 11 juin 2016 .
- Claude-François Favre demande si l'on peut déplacer la date de la kermesse qui tombe en

même temps que le pèlerinage à Rome où quelques paroissiens vont participer.

- Manuella Capelli, responsable, va prendre les mesures nécessaires pour arranger tout le monde. Nous serons avisés dès qu'une autre date sera trouvée.
- L'abbé Nazaire remercie toutes les personnes engagées dans la paroisse pour leur travail.

La parole n'étant plus demandée, Piotr Kawecki met un terme à l'assemblée à 21h15.

La secrétaire

Nicole Favrat

Le président ad intérim

Piotr Kawecki